

PARTIE 2

PRÉPARATION DE L'AVENIR

1. Introduction

Le ministre de la Défense nationale a présenté les changements prévus pour la Réserve, destinés à mettre en oeuvre un principe de force totale intégrant des membres de la Force régulière et des réservistes formés et équipés de manière effective dans l'ensemble des Forces armées, comme l'une des initiatives les plus ambitieuses du Livre blanc de la Défense. D'après le Comité, la réussite du principe de la force totale dépendra du financement disponible, de la priorité accordée à l'expansion de la Réserve au sein du ministère de la Défense nationale, de l'attitude des membres de la Force régulière et des réservistes face aux changements et, plus important encore, de l'encouragement et de l'appui du public canadien.

2. Les prescriptions du Livre blanc

Le Livre blanc a en général réaffirmé bien des engagements traditionnels du Canada en matière de défense, comme ceux relatifs à l'Europe de l'Ouest, à la défense de l'Amérique du Nord, au maintien de la paix sur la scène internationale et à l'aide aux autorités civiles. Il y est également proposé une structure plus fiable de financement et de planification rendue possible grâce à un examen des besoins et des ressources financières de la défense portant sur une période de cinq années consécutives. Il y est toutefois souligné que le monde est à l'aube d'une période marquée par l'escalade des coûts liés à la défense. Dans le cas du Canada, des années de relatif abandon ont aggravé la situation; en effet, notre pays ne dispose pas de suffisamment d'hommes bien équipés pour accomplir les tâches attribuées à ses Forces armées. Le gouvernement a déclaré son intention d'affecter une part plus importante des ressources financières aux projets d'immobilisations afin de compenser la «mise hors service de matériel pour cause de détérioration». En attendant, les budgets de la défense devraient augmenter d'au moins 2 p. 100 par an en termes réels au cours des cinq prochaines années.

Pour permettre de réduire ce qui est maintenant appelé «l'écart engagements-ressources», le gouvernement a décidé de mettre en oeuvre un principe de force totale où le personnel de la Réserve et celui des Forces armées régulières seraient intégrés en une seule structure; cette force totale se composerait de près de 90 000 membres de la Force régulière, de 65 000